

Second Souffle vient en aide aux entrepreneurs en difficulté

Chaque année, plus de 100 000 TPE et micro-entreprises se retrouvent dans une situation de difficulté. L'association Second Souffle est là pour **accompagner bénévolement les entrepreneurs** en détresse professionnelle et personnelle.



Michel Hirschhorn.

Les TPE, dont les micro-entreprises, représentent 95 % des entreprises en France. Elles sont le poumon de l'économie de proximité et sont essentielles à la vie des territoires en même temps qu'elles sont source d'innovation et très souvent au service des ETI et des grandes entreprises, jouant ainsi un rôle fondamental dans l'économie française.

« *Le rebond de ces entrepreneurs de TPE est un enjeu économique et social majeur, compte tenu aussi des nombreuses externalités négatives liées à la fermeture des entreprises, je pense au chômage, aux difficultés personnelles, familiales et de santé et autres* », explique **Michel Hirschhorn**, responsable de l'antenne de Metz de Second Souffle. L'association, qui mène une action bénévole, comporte à l'échelon national

47 antennes mobilisant 330 bénévoles chefs d'entreprise, experts métiers, mentors et coachs. Plus de 4 200 entrepreneurs ont été ou sont accompagnés. L'impact de Second souffle est significatif puisqu'en en 2022, 91 % des 442 entreprises soutenues ont connu à huit mois une sortie positive de leur situation difficile. Plus de 6 600 emplois ont déjà été sauvés par l'action de Second Souffle et plus de 67 000 personnes ont été sensibilisées aux problématiques liées aux difficultés que peuvent **rencontrer les entreprises lors des journées « 24 h pour rebondir » et les webinars organisés**. Voilà pour les chiffres. Mais Second souffle, c'est aussi un état d'esprit. « *Nous allons bien au-delà des aspects financiers, économiques, administratifs et juridiques. Il y a une dimension*

humaine dans notre accompagnement prenant en compte la situation des chefs d'entreprise, ces femmes et ces hommes qui ont investi beaucoup d'eux-mêmes dans leur projet et qui peuvent vivre non sans répercussions sur leur vie personnelle la difficulté de leur entreprise », précise Michel Hirschhorn. « *L'accompagnement gratuit et sans limite de temps vise, par un parrainage notamment, à créer la confiance, à donner l'envie de rebondir le cas échéant, à analyser ensemble et clairement la situation pour arbitrer entre clôture et relance à co-construire enfin un projet* », ajoute le responsable de l'antenne de Metz de Second Souffle.

www.secondsouffle.org
06 08 37 01 10